



**Contient
des huiles végétales
et des cires
d'origine naturelle**

**Imprègne
en profondeur**

Anti-poussière

Parquet naturel

**Innombrables
effets décoratifs**



HUILE-CIRE

DESTINATION ET PRÉSENTATION

- L'HUILE-CIRE BLANCHON est à la fois un traitement et une finition naturelle du bois, contenant des huiles végétales et des cires d'origine naturelle.
- L'HUILE-CIRE pénètre profondément dans les sols en bois massif (parquets, planchers), en contreplaqué ou en liège, les protège durablement tout en leur conservant aspect naturel et élasticité. Elle est réservée à un usage intérieur (ne convient pas à un usage extérieur).
- L'HUILE-CIRE est pratiquement sans odeur, et est conforme à la Norme Européenne EN 71.3 "Sécurité des jouets".
- L'HUILE-CIRE est facile à appliquer sur toutes les essences de bois couramment utilisées (essences exotiques rares, nous consulter), et facile à entretenir avec l'HUILE-CIRE d'ENTRETIEN BLANCHON.
- L'HUILE-CIRE est disponible en naturel (incolore) et 11 teintes : chêne clair, chêne doré, chêne fumé, merisier, noyer, blanc, noir, gris clair, gris blanc, aspect bois brut et chêne vieux de France. Très bel aspect.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Aplanir par ponçage un parquet neuf ou ancien : le bois à imprégner sera poncé "à blanc" (grain 24 ou 36), affiné au grain 50 ou 60, le ponçage de finition sera effectué au grain 80 usagé, 100 ou 120 (cf. ANNEXE*, en page 2, pour les détails du ponçage d'un parquet). Si des rebouchages sont nécessaires (trous, fissures), utiliser le LIANT MASTIC À BOIS BLANCHON, la PÂTE À BOIS BLANCHON ou les MASTICS BOIS SANS ODEUR BLANCHON, en poudre ou en tube avant le ponçage de finition (consulter les Fiches Techniques de ces produits).
- Un dépoussiérage soigneux suivra.
- Le parquet devra être parfaitement propre et sec : en général, humidité inférieure à 10% ; consulter le D.T.U. en vigueur (proscrire l'utilisation de lessives ou d'agents blanchissants). Les exsudations grasses des bois exotiques seront dégraissées à l'acétone.

TRAITEMENT INSECTICIDE

- Seuls les produits de traitement préconisés par BLANCHON peuvent être employés (TRAIT'PLUS® MU).

MISE EN TEINTE ou EFFET VIEILLI

- Les parquets poncés (bois "mis à nu") peuvent être teintés avec la TEINTE À BOIS BLANCHON *spéciale parqueteurs* (tons bois, tons couleurs ou tons pastels) ou la TEINTE À BOIS POSITIVE BLANCHON. Dans ce cas, appliquer la teinte sur le parquet poncé et dépoussiéré. Après séchage complet, appliquer une couche de PRIM'HUILE BLANCHON⁽¹⁾. Il conviendra, dans le cas de nuances claires, de prendre en compte le réchauffage de la tonalité du bois, inhérent aux résines, et d'apprécier la teinte globale après l'application de la couche de PRIM'HUILE (si nécessaire, effectuer un test sur un endroit peu visible).
- VIEILLISSEUR BOIS BLANCHON : il permet d'obtenir de remarquables effets "bois vieilli" sur chêne et châtaignier. Utiliser de préférence les HUILES-CIRES aspects chêne vieux de France, blanc, gris clair et gris blanc pour les meilleurs effets vieillis.
- IMPORTANT : sur des bois mis en teinte ou mis en couleur avec de l'HUILE-CIRE teintée (ou sur bois ayant été préalablement teintés), le trafic, plus ou moins intense, que le parquet aura à supporter, fera évoluer la nuance obtenue. L'entretien devra être réalisé avec soin et régularité, pour une parfaite pérennité de la décoration et de la protection.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- SANS MÉLANGE : l'HUILE-CIRE est prête à l'emploi.
- Bien agiter le bidon avant l'utilisation.
- L'HUILE-CIRE s'utilise pure.
- Ne pas imprégner un parquet à une température inférieure à 12°C. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums au contact des vapeurs de solvants.
- L'application de l'HUILE-CIRE se fait toujours dans le sens du bois, soit à la brosse (pure soies), au spalter, à la spatule lisse (non crantée) ou au rouleau (poils ras), en essuyant très régulièrement, au fur et à mesure de l'application, avec un chiffon de coton propre (mouvement circulaire), soit avec une monobrosse équipée d'un tampon doux (*pad* beige ou blanc) ou une lustreuse traditionnelle équipée des brosses douces. Pour faciliter le polissage, travailler par petites surfaces.
- La couche déposée doit être très fine, de l'ordre de 1 litre par couche, pour 20 à 25 m².
- Le lustrage (chiffon de coton, monobrosse ou lustreuse), réalisé au fur et à mesure de l'application, permettra d'obtenir un bel aspect uniforme : le bois est ainsi imprégné en profondeur, sans surépaisseur persistant à la surface.
- Attendre 6 à 8 heures pour appliquer la deuxième couche, de la même façon que la première.
- Cas particuliers :
1. Sur bois exotiques ou bois gras, appliquer une couche de PRIM'HUILE⁽¹⁾ afin de prévenir un éventuel retard de séchage, inhérent à ce type de bois. Appliquer ensuite 2 couches successives, au vaporisateur, en polissant directement et immédiatement chaque couche à l'aide d'une monobrosse équipée d'un *pad* beige.
2. Sur parquets avec joints "pont de bateau", appliquer préalablement une couche de PRIM'HUILE⁽¹⁾, afin "d'isoler" les joints, puis procéder comme indiqué ci-dessus.

⁽¹⁾Le PRIM'HUILE, à base de résines synthétiques, ne bloque pas les pores du bois, mais isole les fibres, ce qui ne nuira à leur enrobage par l'HUILE-CIRE. Consulter la Fiche Technique de ce produit.

NETTOYAGE DES USTENSILES

- Les outils seront nettoyés immédiatement après usage avec le DILUANT SANS ODEUR BLANCHON.
- Nettoyer chiffons, *pads* et outils immédiatement après l'utilisation (risque d'auto-inflammation en conservant des ustensiles textiles imbibés d'huile). Chiffons et *pads* peuvent également être conservés dans de l'eau. Ne pas jeter chiffons et *pads* imbibés d'huile sans les avoir rincés à l'eau.
- Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

SÉCHAGE, DURCISSEMENT ET MISE EN SERVICE

- Séchage hors poussières : 4 à 6 heures, environ (après lustrage).
- Séchage "égrenable/recouvrable" : 6 à 8 heures, dans des conditions normales.
- Dureté définitive : 8 à 10 jours.
- Occupation des locaux : 2 à 4 jours après application de la dernière couche.
- Pendant les premiers jours prendre quelques précautions : ne pas couvrir (bâches de protection), ne pas disposer de tapis sur le parquet huilé-ciré durant cette période. Dépoussiérer avec un aspirateur, un balai ou un chiffon (ne pas utiliser de textiles imprégnés). Ne pas déplacer de meubles lourds. Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides stagner sur votre parquet huilé-ciré (bien isoler les pots de fleurs).
- Par la suite : placer des protections adaptées (feutre) sous les pieds des tables et chaises. Un paillason de qualité placé à l'entrée de la pièce retiendra poussières et gravillons. Votre bois a besoin d'un climat sain : une température ambiante de 19-21°C et une humidité de l'air relative d'environ 50 à 65% sont idéales.

RENDEMENT

- IMPRÉGNATION INITIALE : 20 à 25 m² par litre et par couche.
- OPÉRATION D'ENTRETIEN : 20 à 35 m² par litre et par couche.

CONSERVATION

- Au moins 1 an en emballage d'origine fermé.
- Bien reboucher après utilisation.
- Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (également disponible sur www.blanchon.com ou sur quickfds.com).

ENTRETIEN

- La surface huilée-cirée doit être dépoussiérée régulièrement (balai ou aspirateur).
- Les taches et traces ponctuelles seront aisément éliminées avec un détergent neutre (matériel bien essoré et jamais ruisselant).
- Important : attendre 15 jours pour la première intervention, afin que l'HUILE-CIRE sèche parfaitement à cœur.
- LE PARQUET HUILÉ-CIRÉ BIEN ENTRETENU EMBELLIT AU FIL DU TEMPS.

NETTOYAGE COURANT

- Balayage humide avec le SAVON NATUREL DES PARQUETS HUILÉS BLANCHON, dilué à raison de 250 ml pour 10 litres d'eau.
- Travailler par zones successives en rinçant régulièrement la serpillière ou le matériel utilisé. Celui-ci doit toujours être bien essoré pour ne pas mouiller excessivement le parquet.
- Fréquence hebdomadaire en pièces peu fréquentées jusqu'à journalière en lieux à fort trafic. Le SAVON NATUREL DES PARQUETS HUILÉS, 100% d'origine naturelle, permet un nettoyage en profondeur des parquets huilés-cirés, tout en renforçant leur protection.

ENTRETIEN RÉGULIER

- Sur le parquet huilé-ciré dépoussiéré et propre, pulvériser l'HUILE-CIRE d'ENTRETIEN (utiliser un vaporisateur à main) et essuyer avec un chiffon de coton propre et sec, jusqu'à obtenir un lustrage mat.
- Cette opération sera facilitée et accélérée par l'emploi d'une monobrosse munie d'un pad beige (si le sol est encrassé, on peut utiliser un pad rouge pour renforcer le nettoyage mécanique), ou d'une lustreuse à 3 brosses rotatives. Elle s'apparente alors à une spray-méthode : le lustrage est plus rapide et le nettoyage mécanique est renforcé.
- Remise en service : 4 à 8 heures après le lustrage.
- Fréquence : lorsque le parquet huilé-ciré perd de son bel aspect, en général 1 à 2 fois par mois.
- Lorsque les parquets sont très sollicités, l'entretien régulier par spray-méthode peut être complété par l'application d'une couche générale d'HUILE-CIRE (faire suivre d'un polissage soigné, à la main ou à la machine).
- Plus l'entretien avec l'HUILE-CIRE d'ENTRETIEN est régulier et fréquent, plus il est aisé.

RÉNOVATION

- RÉNOVATION LOCALISÉE : une rénovation localisée peut être pratiquée sur des endroits particulièrement détériorés (brûlures de cigarettes, chocs...) : dépolir pour éliminer la dégradation, puis réimprégner. C'est l'un des avantages prépondérants d'un parquet traité à l'HUILE-CIRE.
- RÉNOVATION IMPORTANTE : sur un parquet huilé-ciré dont l'entretien n'a pas eu la fréquence requise par son utilisation, il est possible de réaliser un égrenage général au moyen d'une monobrosse équipée d'une grille abrasive (grain 120, par exemple) avant d'appliquer une couche d'HUILE-CIRE pure (brosse, spalter, rouleau poils ras ou spray-méthode). Lustrer soigneusement, à la main ou à la machine.
- N.B. : il est possible de vitrifier un parquet imprégné avec l'HUILE-CIRE : celle-ci sera totalement éliminée après un ponçage à blanc du parquet.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	IMPRÉGNATION DE PARQUETS ET PLANCHERS
TYPE DE RÉSINES	Lin et cires d'origine naturelle
CLASSIFICATION AFNOR	Famille I, classe 2b
DENSITÉ	0,86 (à 20°C, selon NFT 30020)
FLUIDITÉ	35 secondes (CA 4, à 20°C)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (également disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	6 à 8 heures environ, selon température et degré hygrométrique
RÉSISTANCE AUX PRODUITS MÉNAGERS	Huile végétale, acétone, alcool 40°, eau, café, thé, encre : RAS (après 20 jours de séchage, selon NFT 30053)

*ANNEXE : PONÇAGE D'UN PARQUET À LA MACHINE

- Il s'effectue à l'aide d'une ponceuse à parquet, d'une bordeuse pour les bords et d'un racloir pour les angles.
- La ponceuse à parquet s'utilise dans le sens de la lumière ou mieux, si possible dans le sens du bois.
- Progresser régulièrement pour traiter toute la surface de manière identique.
- 1^{er} passage : Gros grains (24, 30 ou 36) pour mettre le parquet à nu et l'aplanir.
- 2^e passage : Grains moyens (50 ou 60) pour régulariser la surface.
- 3^e passage : Grains fins (100 ou 120) pour compléter la finition.
- Réaliser le pourtour de la pièce (bordeuse et racloir).
- Le polissage avec une monobrosse équipée d'une grille abrasive (80 ou 120) parfait la préparation de surface, en particulier sur des parquets présentant des alternances de fil : mosaïque, chevron, bâton rompu, Point de Hongrie, etc.
- Dépoussiérer soigneusement à l'aide d'un aspirateur puissant (surface à vitrifier ainsi que plinthes, rebords de fenêtres et radiateurs).

Fiche Technique diffusée par le Service Documentation le 12.12.2005, validée par le Service Technique le 12.12.2005 et la Direction Commerciale le 12.12.2005.
Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.
Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.
Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

BLANCHON S.A. - Société anonyme
à directoire et conseil de surveillance
au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 243 Z
CCP 196.03 F LYON

E-mail : blanchon@blanchon.com
Site internet : www.blanchon.com



28, rue Charles Martin - BP 105
69192 SAINT-FONS CEDEX (France)
Tél. 04 72 89 06 00
Fax 04 78 70 07 18

Export Direct Lines
Tél : (0033) 472 89 06 09
Fax : (0033) 472 89 06 02